

Les fédérations syndicales suisses en 1935

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **28 (1936)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fédérations syndicales suisses en 1935.

La classe ouvrière suisse a derrière elle une nouvelle année pénible de crise. En 1935, tous les domaines de l'économie ont été frappés par une nouvelle aggravation. Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail le nombre des chômeurs a été pour la moyenne annuelle de 82,468, ce qui fait 17,000 en chiffres ronds ou 26 pour cent de plus qu'en 1934. Parmi les membres des caisses de chômage, il y a eu 11,8 pour cent de chômeurs complets contre 9,7 pour cent en 1934. Le chômage partiel est resté dans les mêmes proportions, soit à 6 pour cent. Une moyenne de 18 pour cent de chômeurs par année et sur l'ensemble des professions, représente un fardeau, tel que notre pays n'en a jamais connu.

Ces chiffres suffisent à illustrer les difficultés auxquelles le mouvement syndical suisse a dû faire face au cours de l'année dernière. On comprend aisément que dans de telles circonstances, il a été difficile pour les syndicats de conquérir du nouveau terrain. Quoi qu'il en soit, ils sont parvenus à maintenir les effectifs enregistrés en période prospère, ce qui témoigne en faveur de notre mouvement. Les reculs enregistrés sont presque tous dûs à une diminution du nombre des personnes occupées, comme nous le prouverons plus loin. D'autre part, diverses fédérations ont même pu augmenter leurs effectifs.

A fin 1935, les 16 fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse comptaient 221,370 membres, soit 2,057 ou 0,9 pour cent en moins que l'année précédente. Voici le développement de ces dernières années:

Année	Nombre des fédérations	Total	Effectif des membres	
			Hommes	Femmes
1926	17	153,797	138,544	15,253
1927	18	165,692	147,778	17,914
1928	15	176,438	157,752	18,686
1929	15	186,651	167,200	19,451
1930	14	194,041	174,825	19,216
1931	14	206,874	184,304	22,570
1932	14	224,164	199,978	24,186
1933	16	229,819	204,253	25,566
1934	16	223,427	199,954	23,473
1935	16	221,370	199,348	22,022

Le recul qui s'est produit à la suite de la crise, peut être considéré comme modeste. Comme nous le verrons plus loin, il est moins prononcé que la diminution du nombre des ouvriers occupés. De ce fait, le pourcentage des membres organisés n'a pas diminué, il a, au contraire, subi une légère hausse.

La réduction du nombre des membres *féminins* qui est de 6,2 pour cent est beaucoup plus forte que celle des membres masculins qui n'est que de 0,3 pour cent. Cette disproportion s'explique du fait que c'est dans l'industrie du textile et du vêtement, où il y a le plus grand nombre de femmes organisées, que la crise a causé les plus grosses pertes de membres.

Voici les modifications survenues dans les diverses fédérations:

Fédérations	Situation à fin 1935	Augmentation ou dimi- nution comparativement à 1934		Part à l'effectif total en %		
		absolue	en %	1926	1933	1935
1. Ouvr. du bois et du bâtiment	42,352	+ 419	+ 1,0	11,9	18,4	19,1
2. Ouvriers de l'industrie du vêtement et de l'équipement	2,401	— 397	— 14,1	1,4	1,2	1,1
3. Relieurs	1,617	+ 26	+ 1,6	0,8	0,7	0,7
4. Cheminots	34,631	— 1098	— 3,1	23,8	15,9	15,6
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	22,573	+ 433	+ 1,9	7,7	10,2	10,2
6. Chapeliers	280	— 8	— 2,7	0,1	0,1	0,1
7. Lithographes	1,643	+ 26	+ 1,6	0,7	0,7	0,8
8. Ouvriers métallurgistes et horlogers	63,756	— 810	— 1,3	28,7	29,1	28,8
9. Personnel des services publics	20,004	+ 525	+ 2,7	7,6	8,7	9,0
10. Fonctionnaires postaux . .	3,774	— 36	— 0,9	—	1,6	1,7
11. Employés des P. T. T. . . .	8,534	— 62	— 0,7	5,5	3,7	3,9
12. Personnel de la broderie . .	1,270	— 133	— 9,4	1,3	0,7	0,6
13. Fonctionnaires des téléphones et télégraphes	1,998	+ 7	+ 0,3	—	0,9	0,9
14. Ouvriers du textile en fabrique	7,872	— 942	— 10,7	5,2	4,3	3,6
15. Ouvriers du textile à domicile	1,511	— 60	— 3,8	1,6	0,8	0,7
16. Typographes	7,154	+ 53	+ 0,7	3,7	3,0	3,2
	221,370	— 2057	— 0,9	100,0	100,0	100,0

Plusieurs fédérations enregistrent une augmentation de leurs effectifs: V. P. O. D., F. C. T. A., Ouvriers du bois et du bâtiment, les fédérations des arts graphiques (typographes, lithographes, relieurs) ainsi que les fonctionnaires des téléphones et des télégraphes. Le recul du nombre des membres est surtout marqué dans les fédérations de l'industrie du textile et du vêtement, car la production diminuant chaque année, le nombre du personnel occupé a également été réduit et nombre d'ouvriers de la branche ont cherché ailleurs leurs moyens d'existence. Tel est le cas en particulier dans l'industrie de la broderie et dans celle de la chaussure et dans diverses branches de l'industrie du textile. Le second groupe caractérisé par une perte des membres est celui des cheminots, des fonctionnaires et des employés des postes. Dans le cas

particulier, le recul est dû uniquement à la réduction du personnel. C'est là un fait qui, pour les cheminots, peut être prouvé par les chiffres. En 1935, le personnel des Chemins de fer fédéraux a passé de 30,140 à 29,061. Il y a eu une diminution de 1,079 employés et la perte des effectifs de la Fédération des cheminots a été de 1098, il est vrai que dans ce chiffre figurent les employés des chemins de fer privés dont le nombre a également été fortement réduit. Le pourcentage des cheminots syndiqués n'a pas diminué, au contraire il a subi une légère hausse, soit de 93,9 à 94,0 pour cent. La Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers enregistre également une diminution de ses effectifs.

Si nous considérons la part de chaque fédération à l'effectif total de l'Union syndicale suisse, nous nous rendons compte qu'il s'est produit très peu de changements au cours des dernières années. Il y en a eu davantage durant la dernière décennie. Les fédérations du personnel des services publics, en particulier celles des cheminots et des employés postaux ont perdu de leur importance relative, car il y a dix ans, elles atteignaient déjà un très haut degré d'organisation qui ne s'est plus accentué beaucoup depuis. Leur part, qui était de 36,9 pour cent en 1926, est descendue à 31,1 pour cent en 1935. Par contre la part des ouvriers organisés de l'industrie privée a passé de 63,1 à 68,9 pour cent.

Les membres des fédérations syndicales se répartissent comme suit par canton:

Cantons	Membres						
	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Berne	38,117	42,538	45,315	48,627	50,652	49,733	49,060
Zurich	39,766	40,959	44,676	49,187	50,587	47,946	46,835
Argovie	11,462	12,092	12,215	13,003	13,846	14,058	14,297
Bâle-Ville	15,022	14,174	14,621	14,538	14,651	14,068	13,825
Vaud	9,045	8,871	9,546	11,362	11,860	12,376	13,458
St-Gall	10,479	10,604	12,942	14,070	13,740	13,224	12,706
Neuchâtel	14,478	14,637	14,036	13,391	13,403	13,115	12,687
Genève	6,666	7,143	8,890	13,495	12,655	11,502	11,340
Soleure	7,979	8,096	8,319	8,517	9,124	9,071	8,999
Tessin	5,481	5,868	5,580	6,054	5,986	5,837	6,208
Lucerne	4,560	4,829	4,887	5,232	5,702	5,571	5,536
Thurgovie	4,729	5,199	6,081	6,099	6,024	5,810	5,516
Grisons	2,267	2,316	2,532	2,649	3,009	3,144	3,393
Valais	3,012	2,657	2,799	2,868	3,145	3,216	3,312
Appenzell R. E.	2,932	2,872	3,310	3,389	3,085	2,966	2,839
Schaffhouse	2,254	2,213	2,017	2,013	2,029	2,002	1,969
Fribourg	1,350	1,629	1,428	1,488	1,460	1,563	1,655
Bâle-Campagne	1,513	1,752	2,078	1,995	1,765	1,703	1,578
Zoug	1,372	1,392	1,285	1,230	1,202	1,216	1,114
Schwyz	772	802	834	1,038	1,117	1,106	1,073
Uri	551	577	538	606	611	620	603
Glaris	425	404	407	376	582	474	546
Appenzell R. I.	45	39	85	145	277	279	224
Unterwald le Bas	60	59	64	65	66	64	59

En 1935, de beaux progrès ont été réalisés dans le canton de Vaud qui dépasse désormais St-Gall et Neuchâtel, en outre le Tessin et l'Argovie dont les effectifs sont supérieurs à ceux de Bâle-Ville. Grâce à une augmentation du nombre des membres, les cantons des Grisons et de Fribourg ont amélioré leur rang.

Nous donnons ci-dessous le tableau des *communes* qui comptent plus de 1000 organisés:

Communes	Membres						
	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Zurich	25,072	25,403	28,120	29,844	30,692	31,967	31,375
Berne	15,907	17,071	17,989	19,931	20,479	20,026	19,825
Bâle	15,022	14,174	14,621	14,538	14,651	14,068	13,825
Genève	6,340	6,792	8,558	13,171	12,432	11,270	11,112
Bienne	7,897	9,067	9,671	9,776	9,553	8,715	8,839
Winterthour . .	6,781	6,922	7,070	7,881	7,867	7,705	7,431
Lausanne	5,273	4,547	4,860	5,694	6,009	6,268	7,037
La Chaux-de-Fonds	7,510	7,316	7,128	6,802	6,721	6,627	6,377
St-Gall	5,377	5,485	5,782	6,230	6,288	6,048	5,836
Lucerne	4,249	4,541	4,562	4,932	5,434	5,338	5,308
Olten	2,943	3,294	3,326	3,146	3,292	3,325	3,389
Aarau	2,681	2,657	2,839	2,969	3,195	3,315	3,319
Le Locle	3,384	3,459	3,303	3,040	2,974	2,820	2,741
Thoune	1,313	1,266	1,346	1,404	2,063	2,270	2,342
Neuchâtel	1,799	2,080	2,094	2,130	2,352	2,326	2,307
Baden	2,656	2,677	2,375	2,262	2,277	2,218	2,243
Soleure	1,707	1,648	1,681	1,961	2,159	2,259	2,241
Coire	1,222	1,271	1,443	1,447	1,761	1,902	2,132
Lugano	1,317	1,440	1,349	1,687	1,460	1,400	2,024
St-Imier	2,225	2,411	2,522	2,320	2,315	2,190	1,882
Schaffhouse . . .	2,098	2,049	1,845	1,835	1,866	1,837	1,804
Arbon	1,827	1,942	1,909	1,805	1,723	1,695	1,731
Granges	1,754	1,601	1,698	1,779	1,701	1,680	1,707
Langenthal . . .	962	1,012	1,041	1,304	1,471	1,526	1,551
Rorschach	1,155	1,241	1,667	1,700	1,640	1,566	1,470
Interlaken	419	571	668	1,066	1,281	1,389	1,375
Fribourg	1,018	1,117	958	879	874	1,237	1,324
Hérisau	698	734	1,196	1,408	1,407	1,361	1,303
Bellinzone	1,237	1,344	1,284	1,294	1,263	1,260	1,265
Vevey	696	794	920	1,480	1,487	1,367	1,226
Berthoud	735	774	800	1,006	1,160	1,165	1,111
Zoug	1,303	1,328	1,240	1,191	1,165	1,186	1,088
Zofingue	593	654	665	757	835	945	1,083
Yverdon	560	583	608	707	720	873	1,056
Uzwil	756	759	1,057	1,109	1,110	1,078	1,050
Kreuzlingen . . .	736	813	1,186	1,227	1,261	1,151	1,006

Lausanne, Lugano, Coire, Yverdon, Zofingue et Fribourg ont enregistré des résultats réjouissants, tandis que la plupart des autres localités accusent une perte de leurs effectifs.

Selon une décision du comité de l'Union syndicale suisse la statistique sur l'état des caisses syndicales ne sera pas publiée du

fait que ces dernières années les adversaires du mouvement syndical en ont abusé pour émettre des affirmations mensongères. C'est ainsi que l'on a attribué aux fédérations qui ont dû demander de gros crédits aux banques afin de pouvoir verser aux membres chômeurs les secours statutaires, des fortunes se chiffrant par millions.

Nous établissons depuis de nombreuses années la statistique sur les mouvements syndicaux déclenchés par les fédérations syndicales ainsi que sur les résultats obtenus. On ne saurait sans autre faire à ce sujet une comparaison entre chaque fédération, car en ce faisant on déformerait le caractère réel de leur activité. Si, par exemple, les fédérations du personnel des entreprises publiques accusent relativement peu de mouvements, cela tient au fait que leur activité se déploie dans une large mesure par voie de conférences et de requêtes, ce qui, dans la règle, n'est pas considéré comme «mouvement». C'est ainsi par exemple que la S. E. V. ne déclenche des mouvements qu'en ce qui concerne le personnel des chemins de fer privés. Il est plus facile par contre d'établir le nombre des mouvements soulevés par les fédérations des ouvriers de l'industrie privée. Mais là encore il y a lieu de faire toute réserve quant aux comparaisons.

Le tableau suivant indique le nombre des mouvements et celui des ouvriers qui y participèrent :

Année	Total des mouvements			Grèves et lock-outs		
	Nombre des mouvements	Nombre total des participants	Dont organisés	Nombre des conflits	Nombre des participants	Moyenne des journées de conflit
1926	329	127,817	102,224	35	2,745	24
1927	379	158,778	102,386	38	1,563	22
1928	511	152,864	106,336	67	4,871	19
1929	493	101,616	65,038	45	5,130	33
1930	539	87,715	49,909	24	3,060	92
1931	455	72,089	40,355	28	1,439	14
1932	578	82,720	55,927	50	4,139	27
1933	429	121,570	93,984	42	2,593	24
1934	496	87,773	55,925	24	2,798	11
1935	427	45,719	31,279	23	723	21

Le nombre des mouvements n'a presque pas varié au cours des années. Par contre les mouvements déclenchés en 1935 eurent moins d'ampleur que les années précédentes. Le nombre des participants est tombé à 46,000 en chiffres ronds, dont 31,000 ou le 68 pour cent étaient organisés. Il est facile d'établir le nombre des membres organisés, par contre les chiffres concernant le total des participants sont sujets à caution.

Lors de 23 mouvements, il y eut suspension du travail, fait qui, dans la plupart des cas, prit la forme de lock-out parce que les patrons prirent généralement l'offensive et donnèrent aux ouvriers à choisir entre des conditions de travail aggravées ou le congédiement. Le terme de «grève» que la presse patronale emploie habituellement et que l'on retrouve malheureusement très

souvent dans les statistiques officielles ainsi que dans la presse ouvrière n'a donc pas le sens qu'on lui donne et nous devons le condamner énergiquement.

Voici le tableau des résultats obtenus sur 100 mouvements:

Année	Succès	Succès partiel	Sans succès	Pas encore liquidés
1930	44	36	11	9
1931	43	35	11	11
1932	42	40	11	7
1933	45	38	10	7
1934	36	45	13	6
1935	38	43	11	8

Ces chiffres sont, il est vrai, assez problématiques, car le fait de juger s'il y a eu succès, succès partiel ou échec, est des plus subjectifs. Les résultats matériels de ces mouvements importent davantage. Il est vrai qu'on ne peut les fixer numériquement. Les résultats les plus importants ressortent des données suivantes:

Année	Diminution de la durée du travail pour les ouvriers*	Augmentation de salaire pour les ouvriers*	Amélioration des vacances pour les ouvriers*	Diverses améliorations en faveur des ouvriers*	Contrats de travail		
					nombre	entreprises	pour
1926	426	4,74	4,461	46,294	50	999	13,299
1927	2,706	8,193	6,324	91,749	42	655	5,942
1928	2,071	18,294	14,356	75,697	101	1,385	18,844
1929	3,649	25,308	53,048	17,927	111	2,280	19,869
1930	2,964	34,113	11,942	11,559	85	1,945	25,824
1931	4,322	10,628	6,138	7,264	75	689	9,090
1932	1,819	4,700	3,897	3,707	72	525	7,479
1933	603	1,957	1,498	10,983	65	505	6,160
1934	1,307	1,968	6,573	4,870	84	1,652	18,813
1935	1,733	916	1,327	9,544	24	184	1,144

* Les chiffres concernent le nombre des ouvriers qui ont bénéficié des avantages.

Pour les années de 1933 à 1935 nous avons essayé de publier les résultats des mouvements contre la baisse des salaires. En 1933, la baisse de salaire prévue a pu être empêchée pour 67,782 ouvriers, en 1934 pour 37,204 ouvriers et en 1935 on a pu empêcher une baisse de salaire pour 11,543 ouvriers.

Un fait réjouissant, c'est qu'en pleine crise les fédérations sont parvenues à obtenir des améliorations des conditions de travail. Il est donc faux d'affirmer que les syndicats ne peuvent que rester sur la défensive et que leur activité se borne désormais à empêcher les aggravations. Partout où les ouvriers sont bien organisés et font preuve de solidarité, on pourra toujours parvenir à des progrès, même dans les circonstances difficiles. Ce fait, à lui seul, doit nous inciter à persévérer plus que jamais dans notre activité en faveur du bien-être des travailleurs.